

Je choisiss...



HORTICULTURE ET JARDINERIE

5390 ▪ 1 335 heures ▪ Environ 11 mois

Principales tâches

- Réaliser des travaux de multiplication, de plantation, de taille et d'entretien de plantes ornementales dans des entreprises privées ou publiques.
- Réaliser des plans d'aménagement paysager.
- Connaître les soins et les exigences des plantes ornementales.
- Vendre et conseiller la clientèle sur les choix des végétaux et des produits horticoles.

Intérêts et aptitudes

- Minutie
- Patience et persévérance
- Sens de l'observation
- Sens de l'organisation

Professions visées

- Conseiller-vendeur, conseillère-vendeuse en horticulture ornementale
- Ouvrier spécialisé, ouvrière spécialisée en horticulture
- Manœuvre en aménagement paysager et en entretien des terrains
- Paysagiste

Milieus de travail

- Entreprises offrant des services d'entretien paysager
- Centres de jardin et magasins à grande surface
- Serres et pépinières
- Clubs de golf
- Jardins privés et publics
- Municipalités
- Entreprises d'aménagement paysager



➔ DEVIENS ÉLÈVE D'UN JOUR!

➔ AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- OU
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 4^e secondaire en français, anglais et mathématiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.
- OU
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.



HORTICULTURE ET JARDINERIE

Compétences du programme

Heures

Compétences du programme	Heures
01. Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	15
02. Analyser de l'information sur des végétaux au regard de la botanique et de l'environnement	90
03. Caractériser des végétaux herbacés	90
04. Effectuer des travaux de base en horticulture	45
05. Caractériser des végétaux ligneux	60
06. Tailler des végétaux	45
07. Effectuer la préparation de sols et de substrats et la fertilisation de végétaux	75
08. Effectuer des dépistages phytosanitaires	75
09. Utiliser des pesticides	45
10. Voir au fonctionnement de l'équipement horticole	45
11. Produire des végétaux ornementaux et comestibles	90
12. Effectuer la réception et la présentation de végétaux et de produits horticoles complémentaires	45
13. Interagir dans des situations professionnelles variées	30
14. Effectuer l'entretien printanier de jardins en pleine terre	45
15. Effectuer l'entretien estival et automnal de jardins en pleine terre	60
16. Effectuer des récoltes manuelles de végétaux comestibles et ornementaux	45
17. Dessiner un plan de plantation	90
18. Effectuer l'aménagement et l'entretien de jardins hors sol	45
19. Effectuer l'aménagement de jardins en pleine terre	60
20. Effectuer l'aménagement et l'entretien d'un mur végétalisé intérieur ou d'une mosaïciculture	60
21. Effectuer la vente de végétaux et de produits horticoles complémentaires ainsi que le service à la clientèle	45
22. S'intégrer à un milieu de travail	105
23. Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction	30
	1335

Particularités

- Formation offerte en alternance travail-études.
- Ce programme permet l'obtention de la carte de santé et sécurité sur les chantiers de construction (ASP construction).
- L'élève doit assumer son transport vers les lieux de stages.